



A retenir

Pêcher

Cloque : période à risque en cours ;

Thrips : présence constatée sur variétés précoces

Abricotier, Pêcher, Prunier

Enroulement chlorotique de l'Abricotier : Eliminer les arbres contaminés

Moniliose : début du stade sensible sur abricotier

SOMMAIRE

Toutes espèces

Abricotier

Amandier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI

Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON,
exploitants observateurs

Directeur de publication :
Jean François SAMMARCELLI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B,

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office National
de l'Eau et des Milieux
Aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ÉCOPHYTO.

TOUTES ESPECES

• Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA) – *Cacopsylla pruni*

Observation : les symptômes se confondent actuellement avec le démarrage de végétation. Les différents secteurs de production sont concernés en ce début de saison.

Le vol de *Cacopsylla* est en cours.

Evaluation du risque : le risque est élevé dans les vergers ayant des arbres présentant les symptômes. Cette maladie étant incurable, les vergers doivent être inspectés dès cette période pour éliminer au plus tôt les arbres repérés contaminés.

La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2019 sur les communes de Borgo, Vescovato, Venzolasca, Sorbo Ocagnano, Castellare di Casinca, San Giuliano, Tallone, Canale di Verde, Linguizzetta, Ghisonaccia, Lugo di Nazza, Aghione, Aléria, Santa Maria Poggio. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

Gestion du risque : Afin de limiter les risques, il est nécessaire de planter du matériel végétal certifié, surveiller les plantations en hiver. La lutte contre l'ECA nécessite une **éradication obligatoire et collective**. Les arbres, présentant un débourrement anormalement précoce, doivent être arrachés avant la présence de psylle pour limiter les sources de propagation dans le verger.

Une barrière physique peut être mise en place également pour limiter les piqûres de psylle. (cf lien liste des produits de biocontrôle dans liens utiles)



Photo 1 : Expression des
symptômes ECA sur pruniers

ABRICOTIER

- **Stade phénologique**

Stade D pour les variétés à débourrement précoce (Solédane, Samouraï...) à B. Débourrement hétérogène dans l'ensemble sur les variétés précoces : présence de premières fleurs ouvertes ;



Stade C- D Samouraï



Stade B

- **Monilia**

Observation : le stade de sensibilité est atteint pour les variétés très précoces.

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité débute dès le stade « premières fleurs ouvertes ». Les conditions climatiques sont peu favorables aux contaminations. Il est nécessaire de rester vigilant pour ce qui concerne les variétés sensibles. Le risque est donc faible à moyen selon les variétés.

AMANDIER

- **Stade phénologique**

Stade 70 à 100% de fleurs ouvertes selon les variétés.

- **Monilia**

Observation : le stade de sensibilité est atteint.

Évaluation du risque : Les conditions climatiques sont peu favorables aux contaminations. Le risque est donc faible.

- **Fusicoccum amygdali**

Observation : Le stade de sensibilité est atteint au stade chute des pétales

Évaluation du risque : une vigilance est nécessaire sur les vergers à historique ; à ce jour, le stade de sensibilité n'est pas atteint, le risque est donc faible.

Gestion du risque : lors de la taille, supprimer les rameaux contaminés et les éliminer en les brûlant.

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade fin de chute des pétales pour les variétés très précoces à stade B. Le stade pointe verte est atteint pour la quasi-totalité des variétés.



Chute des pétales sur Early bomba

- **Cloque - Taphrina deformans**

Observation : les pointes vertes ne sont pas encore visibles sur l'ensemble des variétés ; on constate toutefois un glissement des écailles ces dernières variétés à débourrer.

Des symptômes ont été observés sur les variétés à débourrement très précoces sur une seule variété ;

Évaluation du risque : Le stade de sensibilité débute au stade pointe verte : les températures douces en journée accélèrent le débourrement. Même si les conditions climatiques étaient peu propices jusqu'à maintenant aux contaminations, il est nécessaire de rester vigilant (forte humidité matinale). Le risque est moyen.

- **Monilia**

Observation : la période de sensibilité est atteinte pour les variétés ayant atteint le stade de début floraison.

Evaluation du risque : Les conditions climatiques sont peu favorables aux contaminations. Il est nécessaire de rester vigilant pour ce qui concerne les variétés sensibles ou ayant eu des attaques la saison précédente. Le risque est donc faible à moyen selon les variétés.

Gestion du risque : lors de la taille, supprimer les rameaux contaminés et les éliminer en les brûlant.

- **Pucerons**

Observation : les battages effectués sur les variétés en fleur sur le secteur de Casinca et San Giulianu ont permis de constater la présence de pucerons mais à un niveau très faible sur quelques parcelles (3 parcelles sur 10 observées). Aucun foyer n'a été observé sur les nouvelles pousses.

Evaluation du risque : le risque est moyen à élevé selon l'historique des parcelles.

- **Thrips - *Thrips meridionalis***

Observation : les battages effectués sur les variétés en fleur sur le secteur de Casinca et San Giulianu indiquent la présence de thrips mais à un niveau faible à moyen selon les parcelles.

Evaluation du risque : Le risque est faible à moyen selon la sensibilité des variétés.

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade B à D – E selon les variétés



Stade C sur variété



Stade D sur Fortune

- **Monilia**

Observation : le stade de sensibilité est atteint pour les variétés très précoces.

Evaluation du risque : Le stade de sensibilité débute dès le stade « premières fleurs ouvertes ». Les conditions climatiques sont peu favorables aux contaminations. Il est nécessaire de rester vigilant pour ce qui concerne les variétés sensibles. Le risque est donc faible à moyen selon les variétés.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Lundi 24 fév.	Mardi 25 fév.	Mercredi 26 fév.	Jeudi 27 fév.	Vendredi 28 fév.	Samedi 29 fév.	Dimanche 1 ^{er} mars
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Belles éclaircies le matin puis retour des passages nuageux sur le relief	Vent modéré à fort de secteur Ouest Nord-Ouest mardi soir ; quelques passages nuageux pouvant donner des averses sur la Balagne et le relief mercredi en fin de journée			Temps nuageux		Temps instable avec risque d'averses ; baisse des températures

Pour la période du vendredi 28 février au dimanche 1^{er} mars, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.